



ATELIER TECHNIQUE DE VALIDATION DES OUTILS METHODOLOGIQUES ET LA STRUCTURE DU PLAN DE CONVERGENCE REVISE

Hôtel la falaise Douala, 21-22 novembre 2013



RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER



Exécuté par **giz** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Sommaire

Sommaire	1
Sigles et abréviations.....	2
INTRODUCTION.....	3
DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	4
Journée du 21 novembre 2013.....	4
Session 1: Contexte, réalisations et diagnostic de l'utilisation du PC	5
Session 2: Eléments (Vision, Principes, stratégies, tendances mondiales) du cadre de révision du PC	6
Session 3:Eléments du Cahier de charges du PC révisé.....	6
Session 4: Outils méthodologiques pour la conduite des consultations nationales et sous-régionales.....	6
Brainstorming sur des propositions d'amélioration du PC	6
TRAVAUX EN GROUPE PAR PANEL D'ACTEURS.....	7
Session 5 : Définition des tâches à mener par les travaux de groupe.	7
Journée du 22 novembre 2013.....	8
Session 6 : Restitution et validation en plénière des résultats des travaux de groupe.....	9
Session 7 : Synthèse générale et clôture de l'atelier	14
ANNEXES.....	16
Résultats des travaux de Groupe.....	17
TDR.....	20

Sigles et abréviations

BAD : Banque Africaine de Développement

CEEAC : Commission Economique des Etats d'Afrique Centrale

CNC : Coordination Nationale COMIFAC

COMIFAC : Commission des Forêts de l'Afrique Centrale

GAR : Gestion Axée sur les Résultats

GIZ : Coopération Technique Allemande

PACEBCo : Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo

PC : Plan de Convergence

PFBC : Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

POPC : Plan d'opérationnalisation du Plan de convergence

SE : Secrétaire Exécutif de la COMIFAC

SEA : Secrétaire Exécutif Adjoint COMIFAC

SWOT : Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces

UICN : Union Mondiale pour la Nature

INTRODUCTION

L'atelier technique de validation des outils méthodologiques et la structure du plan de convergence révisé s'inscrit dans la continuité du processus déclenché en 2010 à Brazzaville au Congo, par la réaffirmation des Ministres de la COMIFAC de voir le plan de convergence actualisé afin d'y intégrer les thématiques prioritaires et émergentes du secteur forêt et environnement.

Avant d'aboutir à la validation d'un plan de convergence révisé, de nombreuses étapes préalables ont été recensées. En raisonnant à rebours, on peut identifier les activités et/ou les résultats qui suivent :

1. A l'issue du processus de révision, le plan de convergence révisé est validé par les parties prenantes de la COMIFAC ;
2. Avant cette étape, un premier jet de plan de convergence révisé devrait être présenté par les Consultants International et Régional aux experts ;
3. Précédant ce premier jet, une chaîne de résultats est proposée par ces mêmes consultants, qui intègrent les outputs des travaux de consultations nationales ;
4. Une série de travaux de consultations nationales dans chaque pays membre de la COMIFAC, animée par une équipe nationale composée des membres de la CNC et du consultant national, sera mise en œuvre ;
5. Mais avant ces travaux, les propositions des démarches méthodologiques et des outils de consultation nationale doivent être validées par les experts/parties prenantes de la COMIFAC,
6. Les propositions des démarches méthodologiques et d'outils ont été alimentées par un premier atelier technique, avec les CNC et suivant le cadrage technique du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC tenu en octobre 2013 à Kinshasa.

Cet atelier qui s'est déroulé à Douala dans la capitale économique camerounaise les 21 et 22 Novembre 2013 et regroupant autour de 70 personnes, constitue le point 5 de ce compte à rebours et devrait permettre à une harmonisation technique des activités de consultations nationales. Autrement dit, les outputs de cet atelier constituent les outils que chaque équipe nationale devrait s'approprier pour s'assurer d'une bonne cohérence des enquêtes et de l'organisation de l'atelier de consultation nationale.

Une journée de formation des consultants nationaux sur les éléments de leurs termes de référence, ainsi que sur des techniques d'animation d'atelier a été organisée la veille de cet atelier.

DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier s'est étalé sur deux(2) jours en alternant travaux en plénière et travaux de groupe.

Journée du 21 novembre 2013

Deux discours ont meublé les activités relatives à la cérémonie d'ouverture, celui de la représentante de la GIZ et celui du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

Dans son discours introductif, La représentante de la GIZ, en l'occurrence Madame Danielle Fouth, parlant également au nom des autres partenaires tels que la BAD à travers le PACEBCo, l'UICN, et la Banque mondiale à travers le projet MSP, a rappelé l'importance pour le Plan de convergence révisé de trouver un ancrage et une appropriation réelle au sein des pays membres de la COMIFAC. Elle a salué la présence massive des CNC à cette rencontre et leur implication reflétée par l'atelier d'échange tenue à Kinshasa les 17 et 18 octobre 2013. Avant de souhaiter plein succès à cet atelier, elle a souligné que les résultats des présents travaux constitueront sans aucun doute une base et une orientation essentielles dans la suite du processus de révision du plan de convergence.

Le discours d'ouverture de l'atelier quant à lui a été fait par Monsieur Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC (SE COMIFAC). Il a rappelé que cet atelier constitue une activité contribuant à une meilleure performance du processus de révision du plan de convergence. Il est revenu sur le contexte d'organisation de cette rencontre qui fait suite à l'atelier d'échange sur la méthodologie et la structure du plan de convergence révisé, tenu à Kinshasa en République Démocratique du Congo. Le SE COMIFAC a également exhorté les participants (Membres du SEC, experts nationaux, ONG, représentants des institutions nationales, CNC, consultants nationaux, ...) à s'impliquer dans cet atelier technique qui revêtait un caractère fondamental dans la qualité et l'efficacité du processus de révision du Plan de convergence.

Une photo de famille des participants à l'atelier a clos cette cérémonie d'ouverture.

Les travaux introductifs ont été entamés par la formulation des attentes des participants. Le facilitateur, Monsieur Mamy Raboanarijaona, a recueilli les attentes des participants et présenté les objectifs et résultats attendus de l'atelier.

D'une manière générale, comme il s'agit d'un atelier des experts, les attentes des participants rejoignent plus ou moins bien les objectifs fixés pour cet atelier à savoir leur appropriation :

- des principes sous-tendant la révision du plan de convergence ;
- des outils méthodologiques du processus de révision du PC ;

- des attitudes et comportements des facilitateurs du processus de révision du PC.

Cela se traduit par les résultats attendus (output) de l'atelier formulés comme suit :

Les participants auront pris connaissance, enrichi et validé:

- le rapport diagnostic de l'utilisation du Plan de convergence;
- les thématiques émergentes sous-régionales;
- les axes stratégiques prioritaires pour le Plan de convergence révisé ;
- les outils méthodologiques du processus de Révision du Plan de convergence;
- la structure du Plan de convergence révisé.

Il s'en est suivi une série d'exposés techniques dans les cinq sessions du jour, dont les présentations détaillées sont en annexe de ce rapport.

Session 1: Contexte, réalisations et diagnostic de l'utilisation du PC

Trois exposés techniques ont meublé les activités de cette session :

Le premier, celui présenté par l'Expert en suivi-évaluation de COMIFAC, Monsieur Valery Tchanté qui a présenté le pourquoi de la révision du Plan de convergence. Ainsi, dans son exposé il a traité un certain nombre de points que sont :

- Le rappel du contexte et des enjeux de la révision du plan de convergence
- Les objectifs de la révision du plan de convergence
- L'état d'avancement du processus.

S'en suivait l'exposé technique de Monsieur Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif Adjoint (SEA) de la COMIFAC portant sur les justificatifs et les points à capitaliser dans ce processus de révision à travers un premier bilan sur la « synthèse des réalisations du Plan de convergence ». Les cinq points développés en sont :

- Le cadre d'élaboration du PC ;
- Les priorités du PC ;
- L'opérationnalisation du PC ;
- Les progrès ;
- Les faiblesses et les perspectives d'évolution.

Le troisième exposé technique était celui du Consultant Régional, Monsieur Louis Djomo, relatif au « diagnostic de l'utilisation du Plan de convergence et les leçons à tirer ». La présentation a relevé :

- Les repères historiques du Plan de convergence ;
- L'utilisation du Plan de convergence par les parties prenantes ;

- Les forces ;
- Les faiblesses ;
- La structure du Plan de convergence (dans le fond et sur la forme) ;
- L'utilité du Plan de convergence.

Une série de questions/réponses de clarification, mais aussi des propositions d'enrichissements, ont suivi cette première série d'exposés.

Session 2: Eléments (Vision, Principes, stratégies, tendances mondiales) du cadre de révision du PC

Les travaux dans cette session étaient quant à eux meublés par deux exposés techniques sur:

- les « Grandes tendances mondiales en planification stratégique » présenté par le Consultant International, Monsieur Stephen Cobb ;
- la « Vision et grandes orientations du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC » présenté par le SEA, Monsieur Martin Tadoum.

Comme précédemment, les développements de ces différents exposés sont en annexe.

Session 3:Eléments du Cahier de charges du PC révisé

Le Consultant Régional a présenté deux exposés techniques portant sur :

- les « Eléments (critères, format, structuration de la mise en œuvre et d'opérationnalisation, du cadre logique et du suivi-évaluation) de la structure future du Plan de Convergence révisé » ;
- les « Thématiques prioritaires/émergentes argumentées dans le secteur forêts et environnement au niveau sous-régional ».

Session 4: Outils méthodologiques pour la conduite des consultations nationales et sous-régionales

Trois présentations ont retenu l'attention ; il s'agit des présentations sur :

- les « Trames d'entretien pour la collecte de données » présenté par Monsieur Grégoire Ngonu, Consultant National du Cameroun ;
- les « Modèles du rapport sur la planification nationale et révision du Plan de convergence » présenté Monsieur Emmanuel Keryang, Consultant National Tchad ;
- le « Calendrier de réalisation des travaux : niveau national et régional » présenté par Monsieur Jacques Mouloungou, Consultant National du Gabon.

Brainstorming sur des propositions d'amélioration du PC

A la suite de ces différentes présentations, un brainstorming sur des propositions d'amélioration du fond, de la forme et du processus de révision du PC a été lancé.

- Pour ce qui est du fond :

Il s'agissait de revoir les aspects thématiques et les aspects stratégiques du plan de convergence. Quelques propositions ont ainsi été faites par les participants, telles que :

- ◆ La distinction entre les thèmes techniques et les thèmes transversaux,
- ◆ l'intégration du concept d'économie verte et du genre dans la vision,
- ◆ le regroupement des thématiques apparentées,
- ◆ la mise en exergue des thématiques déjà existantes et qui sont bien comprises,
- ◆ l'intégration des thématiques émergentes dans les axes stratégiques,
- ◆ les aspects stratégiques quant à eux doivent être formulés pour répondre aux problèmes identifiés,
- ◆ le nombre d'axes stratégiques devant être optimum, pas très nombreux, pas très peu non plus,
- ◆ le langage doit être plus digeste pour toutes les catégories concernées.

- Pour ce qui est de la forme :

Il faut une structure simple, explicative et inclusive du PC. Celui-ci ne doit pas être volumineux, car il s'agit d'un document politique. Il doit également être attractif, dans un langage compréhensible.

- Pour ce qui est du processus :

Les propositions d'amélioration ont relevé plusieurs aspects tels que :

- ◆ S'accorder sur les termes notamment sur la convergence ;
- ◆ Rendre le processus participatif surtout au niveau national en faisant une typologie structurelle des acteurs ;
- ◆ consulter les parties prenantes et prendre en compte leurs aspirations ;
- ◆ Donner le soin aux pays d'introduire les aspects qui leurs sont propres,
- ◆ Clarifier la responsabilité des CNC dans la mise en œuvre du Plan de convergence.

TRAVAUX EN GROUPE PAR PANEL D'ACTEURS

Les groupes se sont constitués essentiellement suivant une inscription volontaire des participants dans les listes prévues à cet effet. La facilitation de ces petits groupes a été assurée par les consultants nationaux et cet exercice a constitué une première expérience de ces derniers dans ce processus.

SESSION 5 : Définition des tâches à mener par les travaux de groupe.

Quatre groupes ont été constitués avec chacun une problématique et des activités à mener telle que le relève le tableau ci-dessous :

Groupes	Taches à mener
Groupe 1 Rapport diagnostic de l'utilisation actuelle et	-Recenser les forces et faiblesses, menaces et opportunités de l'utilisation du PC (Analyse SWOT) ; - Vérifier si les éléments de l'analyse SWOT concordent

potentielle du PC	avec les propositions du Consultant présentées dans le rapport diagnostic ; - Réfléchir sur les propositions de vision et de but du PC révisé.
Groupe 2 Thématiques émergentes/prioritaires sous-régionales	-Examiner les thématiques proposées par le consultant ; - Enrichir les thématiques et les éléments d'argumentaires ; - Proposer les axes stratégiques du PC révisé
Groupe 3 Eléments du cahier de charges : Structure du Plan de convergence révisé et propositions d'amélioration du PC	-Examiner les propositions du consultant sur les éléments du cahier des charges du PC révisé sur la base de la vision du Secrétaire Exécutif et définir la structure souhaitée du PC révisée - Réfléchir sur les propositions de formulation de vision et de but de PC révisé.
Groupe 4 Outils méthodologiques pour la conduite des consultations nationales et régionales	-Enrichir et commenter les outils méthodologiques proposés par les consultants (trame d'entretien, modèle de rapport) ; - Simplifier la trame d'enquêtes (une page max) ; - Proposer une amélioration du modèle de rapport et de la trame d'enquêtes, prenant en compte la structure du plan de convergence telle que perçue au niveau national et les avis des acteurs nationaux sur la vision, le but les objectifs, etc.

Chaque groupe a désigné son équipe d'animateurs, constituée d'un président, d'un rapporteur et du consultant facilitateur. Les règles de fonctionnement des travaux en groupe ont été définies, ce qui leur a permis de se mettre au travail de façon harmonieuse et assez conviviale. Il n'en demeure pas moins que des débats animés ont meublé ces travaux de groupe, notamment dans celui chargé de la détermination des axes stratégiques et des thématiques à retenir.

Journée du 22 novembre 2013

Les activités ont été reprises le vendredi 22 novembre à 8h30. Le facilitateur a fait une synthèse rapide des travaux de la veille, et a rappelé les objectifs et résultats attendus de la journée.

Une revue de fonctionnement des travaux en groupe avec les commentaires des présidents sont récapitulés sur le tableau suivant :

GROUPES	COMMENTAIRES DES PRESIDENTS
1	Méthodologie de fonctionnement du groupe adoptée permettant la fluidité et l'efficacité
2	Problématiques très techniques et politiques, gros débats sur la méthodologie et sur les concepts

3	Proposition méthodologique claire basée sur l'analyse de 2 documents et bonne ambiance
4	Difficultés techniques au début, mais suivies de plus d'efficacité et une ambiance conviviale

A la suite de cette revue, les groupes de travail ont poursuivi le travail entamé la veille. Ces groupes ont travaillé et ont présenté les résultats qui devaient être validés en plénière en début d'après-midi.

SESSION 6 : Restitution et validation en plénière des résultats des travaux de groupe

Le facilitateur a rappelé aux participants les enjeux de cette dernière session. En effet, il s'agissait de la validation des propositions techniques de chaque groupe, qui devront constituer les inputs de la suite des travaux du processus de révision du Plan de convergence, notamment ceux relatifs aux consultations nationales. Il a rappelé les règles de jeu ou les normes de fonctionnement dans ce type d'exercice, où l'on devrait aboutir à un consensus, et non un compromis, pour chaque proposition.

Effectivement, de nombreux débats aussi bien de fond que sur des termes techniques ont nourri cette session. Aussi des recommandations ont été faites sur la nécessité urgente de la production d'un lexique de la COMIFAC, pour parler le même langage. Il ressort des travaux de groupes les résultats suivants :

Groupe 1 : Diagnostic de l'utilisation actuelle et potentielle du PC

Le tableau SWOT a été validé avec une légère amélioration; la vision actuelle du Plan de convergence est maintenue, tandis que l'horizon temporel du but fixé est changé de 2024 à 2025.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • document de référence pour toutes les parties prenantes ; • outil d'alignement des partenaires techniques et financiers ; • outil de positionnement commun des pays de l'espace COMIFAC aux fora internationaux ; • outil d'harmonisation des politiques forestières ; • élément catalyseur de l'intégration sous régionale ; • document ayant reçu l'onction de tous les chefs d'Etats de l'espace COMIFAC. 	<ul style="list-style-type: none"> • prise en compte insuffisante des spécificités des pays à faible couvert forestier ; • absence du cadre de suivi évaluation ; • absence d'une clarification de responsabilité dans la mise en œuvre du Plan de convergence. • non prise en compte d'APA/des ressources génétiques • non prise en compte de thématiques nouvelles et émergentes ; • Absence d'un mécanisme permanent d'accompagnement des pays • appropriation faible du Plan de Convergence au niveau national • insuffisance des moyens financiers

	<p>pour la mise en œuvre du Plan de Convergence</p> <ul style="list-style-type: none"> • faible prise en compte des priorités du Plan de Convergence lors des planifications nationales
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • existence des Conventions des Rio (UNCCD, UNFCCC, UNCCD) et autres accords internationaux (Nagoya, ...) dans le secteur Forêt et environnement ; • élément d'apprentissage des autres régions en Afrique telle que l'Afrique de l'Ouest ; • tenue régulière des réunions statutaires de haut niveau (Conseil des Ministres) ; • création des fonds vert et/ou Fonds forestiers dans certains pays COMIFAC • Existence des programmes sectoriels forestiers pays 	<ul style="list-style-type: none"> • non tenue régulière des sommets des chefs d'Etats ; • conflits politico militaires ; • pauvreté des populations ;

La Même vision que le PC actuel a été retenue à savoir:

« Les Etats d'Afrique centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leurs ressources forestières pour le bien e-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondiale »

Le but par contre a été formulé comme suit :

« Les ressources forestières, incluant le réseau d'aires protégées représentatifs de la diversité biologique des écosystèmes d'Afrique centrale sont conservées efficacement et gérées durablement de manière concertée pour l'amélioration du bien-être des populations, et contribuer au développement économique des pays de la sous-région et à l'équilibre écologique/climatique de la planète à l'horizon 2025»

Groupe 2: Thématiques Emergentes/ prioritaires sous régionales

Huit (8) thématiques nouvelles sont à intégrer dans le Plan de Convergence révisé de même que 6 axes stratégiques techniques et 4 axes stratégiques transversaux ont été retenus.

Axes stratégiques actuels plus thématiques	Axes reformulées / But stratégique
---	---

<p>1. HARMONISATION DES POLITIQUES FORESTIERES ET FISCALES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des accords et conventions internationales ; • Mise en cohérence des politiques forestières ; • Harmonisation des fiscalités. 	<p>Les politiques, cadres institutionnels, réglementaires et financiers pour la conservation des ressources forestières d'Afrique centrale sont renforcées et harmonisés d'ici 2025 → Axe 1</p>
<p>2. CONNAISSANCE DE LA RESSOURCE (fusionner avec Axe 8)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventaires des ressources forestières: bois - faune - PFNL / Plantes médicinales ; • Renforcement et/ou mise en place d'observatoires nationaux et régionaux ; • Installation du suivi géo-spatial des ressources forestières 	<p>Les connaissances de la ressource sont disponibles à travers la valorisation des savoirs faibles traditionnelles, les outils innovants et la recherche → Axe 2</p>
<p>3. AMENAGEMENT DES ECOSYSTEMES et reboisement forestier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation du territoire forestier ; • Aménagement des concessions forestières et des aires protégées ; • Régénération et reboisement forestier ; • Lutte contre la désertification. • Certification forestière et traçabilité ; (initialement à l'axe 5) 	<p>Le maintien du potentiel existant et l'amélioration des ressources forestières sont assurés à travers l'aménagement du territoire, du boisement et reboisement, et les stratégies à faible impact en Carbone → Axe 3</p>
<p>4. VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES (axe 5 devenu 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation économique des filières: bois, faune, PFNL, tourisme ; • Suivi de la gestion et de l'utilisation des ressources/contrôle ; 	<p>Les ressources forestières, fauniques (et halieutiques) sont gérées durablement et contribuent de manière significative à l'économie nationale et au bien-être des hommes, femmes, jeunes et des populations autochtones et locales. → Axe 4</p>
<p>5. CONSERVATION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE (initialement 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du réseau des aires protégées nationales ; • Gestion concertée des zones et aires protégées transfrontalières ; • Ressources phytogénétiques. • Lutte contre l'exploitation illicite des ressources forestières et contre le braconnage. (initialement à l'Axe 4) 	<p>La diversité biologique est maintenue et améliorée à travers la sauvegarde des écosystèmes, des espèces et la diversité génétique par la mise en place concertée des mécanismes efficaces de conservation nationaux et transfrontaliers → Axe 5</p>

<p>6. Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté (fusionner à l'axe 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités alternatives au braconnage ; • Micro-projets générateurs de revenus pour les populations locales. 	<p>Couplée avec l'Axe 4</p>
<p>7. RENFORCEMENT DES CAPACITES, PARTICIPATION DES ACTEURS, INFORMATION, FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation des acteurs / Forums ; • Implication des populations ; • Communication/information/sensibilisation • Formation académique, professionnelle et continue. 	<p>Axe transversal</p>
<p>8. Recherche - développement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmes de recherche forestière ; • Valorisation des connaissances traditionnelles ; • Epidémies/zoonoses. 	<p>Fusionner avec l'Axe 2</p>
<p>9. DEVELOPPEMENT DES MECANISMES DE FINANCEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds forestiers nationaux ; • Mécanismes novateurs de financement (Taxes de conversion des surfaces, pourcentage pour, échanges dette/nature etc.) ; • Mécanismes de réduction de la dette - PPTTE ; • Financements bilatéraux et multilatéraux. 	<p>Les services environnementaux fournis par les forêts et autres mécanismes de financement sont explorés, et mobilisés en vue de soutenir durablement la gestion des forêts → Axe 6</p>
<p>10. COOPERATION ET PARTENARIATS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coopération sous-régionale et développement de partenariats (Traité de , Mise en œuvre du Plan de Convergence, Forums, etc.) ; • Accords de coopération inter Institutions 	<p>Axe transversal</p>

Les Thèmes retenus qui vont constituer les axes transversaux sont :

Genre, Recherche ou communication, renforcement des capacités et formation, coopération et partenariat

Groupe 3: Eléments de cahier de charges : Structure du Plan de Convergence révisé et propositions d'améliorations du PC

Les différents éléments du Plan de Convergence révisé notamment la structure qui contient le sommaire, les priorités stratégiques conforme à la GAR, l'apport institutionnel du cadre de mise en œuvre et du suivi évaluation ont tous été validés.

1. STRUCTURE DU PLAN DE CONVERGENCE REVISE (5 parties)

Introduction

- Historique du Plan de convergence
- Rappel du contexte de révision
- Enjeux du Plan de convergence
- Grands principes méthodologiques du processus de révision
- Utilisation par les parties prenantes

Vision

- Horizon 2040
- Garder la vision énoncée par les Chefs d'Etat

But

Priorités stratégiques

- Axes stratégiques
- Objectifs stratégiques
- Objectifs opérationnels
- Actions prioritaires
- Hypothèses et risques

Cadre de mise en œuvre et Suivi – Evaluation

- Rôle et responsabilité des parties prenantes pour la mise en œuvre (Montage institutionnel)
- Moyens de mise en œuvre (Ressources humaines, financières et logistiques)
- Mécanisme de suivi-évaluation

2. FORMULATION DE LA VISION ET DU BUT DU PC REVISE

Vision :

Les Etats d'Afrique Centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leurs ressources forestières pour le bien-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial.

But :

Les pays d'Afrique Centrale gèrent de manière durable et concertée les ressources forestières de la sous-région et un réseau d'aires protégées représentatif de la diversité biologique et des écosystèmes pour le développement socio-économique des Etats et l'équilibre de la planète d'ici 2024 (10 ans).

Cette dernière proposition a été fusionnée avec celle du groupe n°1, qui a été retenue par la suite.

3. PROPOSITION DE LEXIQUE DES TERMES USUELS DANS LE PLAN DE CONVERGENCE

Une étude dans ce sens est déjà en cours. Cependant, le groupe s'est donné la peine de proposer les définitions qui suivent :

Convergence :

C'est l'ensemble des politiques, des approches et des bonnes pratiques à mettre en œuvre de façon coordonnée par les pays de l'espace COMIFAC et qui concourent à une meilleure gestion des écosystèmes forestiers.

Plan de convergence :

C'est un cadre de planification stratégique de l'ensemble des politiques, des approches et des bonnes pratiques à mettre en œuvre de façon coordonnée par les pays de l'espace COMIFAC et qui concourent à une meilleure gestion des écosystèmes forestiers.

Pour les autres concepts notamment :

- Axe stratégique ;
- Objectifs stratégiques
- Objectifs opérationnels
- Gestion axée sur les résultats
- Résultats (impacts, effets et extrants)
- Moyens (action/activité, ressources/inputs)

Le groupe a estimé qu'il y a une bonne littérature qui les définit. Il a été demandé à cet effet au Consultant régional de se rapprocher du Consultant chargé d'élaborer le lexique/glossaire des termes forestiers, afin de trouver des définitions appropriées à ces concepts.

Groupe 4: Outils méthodologiques pour la conduite des consultations nationales

Tous les points traités par ce groupe relatifs au processus de consultations nationales ont été validés avec quelques modifications.

Compte tenu de la nature de leur tâche et du niveau de détails de la correction apportée par le groupe, il est plus opportun de présenter le résultat de leurs travaux en annexe.

Session 7 : Synthèse générale et clôture de l'atelier

Les recommandations ont été formulées aux trois niveaux suivants :

- i) Les recommandations sur le fond de la révision du plan de convergence.
Parce que le Plan de Convergence est un document à la fois stratégique et technique, il s'agira donc :
 - Du respect strict de la démarche et des outils méthodologiques de la révision du Plan de Convergence;
 - De la formulation des axes pour résoudre des problèmes ou pour répondre aux besoins ;
 - De la planification (Global vers détail) Vs Opérationnalisation (Détail vers global)
 - Du rôle des Pays membres, qui vont en rapport avec le Plan de Convergence, enrichir et modifier les propositions du groupe des experts.

ii) Les recommandations sur la forme du Plan de convergence révisé. Il s'agit d'un document de mobilisation nationale, régionale et internationale qui doit :

- Etre succinct, clair, court et accessible (« 270 mots du Président Lincoln ») ;
- Etre traduit dans les langues officielles de la COMFAC ;
- Avoir un sommaire digestif.

iii) Les recommandations sur le processus de révision du plan de convergence. La mise en œuvre du plan de convergence est essentiellement au niveau national donc, il est recommandé:

- Rigueur dans l'identification des participants influents sur l'appropriation nationale du Plan de convergence et dans la prise en compte de leurs aspirations ;
- Capitalisation de l'atelier de Consultation nationale en tant qu'instrument puissant pour le renforcement de l'ancrage de la COMIFAC au niveau national ;
- Eviter le Top Down ;
- Esprit d'équipe et de facilitateur/mobilisateur des animateurs du processus (CNC, Experts Nationaux et Consultant National).

L'évaluation de l'atelier par les participants a constitué la dernière articulation de l'atelier technique de validation des outils méthodologiques et la structure du plan de convergence révisé.

Le discours de clôture du représentant de la CEEAC, Monsieur Remy MUKONGO SHABANTU, dans lequel il a remercié les autorités de la République camerounaise et le peuple camerounais ainsi que les participants venus de loin, et leur a souhaité un bon retour dans leurs familles respectives. Il a remercié également les partenaires et a souligné que beaucoup de travail a été fait aboutissant à l'élaboration des moutures techniques ; par conséquent, a souhaité voir les rapports des consultants pour livrer le document à temps. Ce discours a clôturé les travaux du séminaire tenu à Douala au Cameroun.

Annexes

Résultats des travaux de Groupe

Groupe1

Diagnostic de l'utilisation actuelle et potentielle du PC

- Désignation
 - Président : Jacques Mouloungou (Gabon)
 - Secrétaire: Gaius ELENGA (RDC)
- 1. Eric KAFFO (Cameroun)
- 2. Ateib BARKAYE (Tchad)
- 3. Arsène BARARWANDA (Rwanda)
- 4. Ibrahim SAMBO (Cameroun)
- 5. François HIOL HIOL (cameroun)
- 6. Etienne MASUMBUKO(Cameroun)
- 7. José Antoine EBENE (Guinée Eq)
- 8. Augsutin MEDI (RCA)

- Recenser les FFOM de l'utilisation du PC actuel (Analyse SWOT)
- Vérifier la concordance entre les propositions du Consultant (Rapport Diagnostic) et l'Analyse SWOT
- Réfléchir sur les propositions de vision et du but du PC révisé
- Examen chronologiques des différentes tâches
- Brainstorming
- Consensus
- Identification des FFOM
- Lecture du document du Consultant
 - **Forces**
 - 5/13 forces retenues + 1 identifié= 6
 - **Faiblesses**
 - ¼ forces retenues + 4 ajoutées= 5
 - **Opportunités**
 - Aucune+ 4 identifiés= 4
 - **Menaces**
 - Aucune + 6 identifiés = 6
- **Vision**

Même vision que le PC actuel:

Les Etats d'Afrique centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leurs ressources forestières pour le bien e-être de leurs populations , pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial

- **But :**

Les ressources forestières, incluant le réseau d'aires planétaires représentatifs de la diversité biologique des écosystèmes d'Afrique centrale sont conservées efficacement et gérées durablement de manière concertée pour l'amélioration du bien être des populations, et contribuer au développement économique des pays de la sous-région et à l'équilibre écologique/climatique de la planète à l'horizon 2025.

- Un doc de référence: les pays doivent se référer à se document pour leur planification nationale
- Faible appropriation par les pays
- Absence de mécanisme d'accompagnement soutenu des politiques nationales
- Amalgame dans le choix des FFOM entre l'outil lui même et les résultats du processus de mo du PC
- Recommandations
- Insistance sur la prise en compte effective priorités des pays dans le PC révisé

- Prendre en compte les spécificités pays sans tout embrasser – ne peut être trop ambitieux
- Mélange des acquis et des forces
 - Cas de stratégie hoe Eléphant
- Pas de distinction entre constat et faiblesse
- Pas d'opportunités et menaces

MBOTE

Groupe 2

1. Thématiques Emergentes/ prioritaires sous régionales

2. Membres du Groupe

3. Plan

- Rappel des TDR
- Discussion sur l'Approche et Méthodologie
- Résultats du groupe

4. TDR

- Examiner les thématiques proposées par le consultant (voir les possibilités de faire des regroupements de thématiques : clarifier les thématiques nouvelles et les thématiques à renforcer)
- Enrichir les thématiques et les éléments d'argumentaires
- Proposer les axes stratégiques du PC révisé

5. Approches méthodologiques

- Résumé des thématiques choisies
- Consultations des contributions d'hier
- Enrichir les thématiques
- Formulation des axes stratégiques et des objectifs stratégiques
- Cohérence entre l'axe stratégique et l'objectif stratégique

6. Principe d'intervention

- Ecoute mutuel
- Demande de la parole
- Se concentrer sur les résultats
- Proposition constructive

7. Grands résultats

- 8 thématiques nouvelles à intégrer dans les axes stratégiques techniques
- 6 axes stratégiques techniques
- 4 axes stratégiques transversaux
- Quelques recommandations

8. Thématiques regroupées

- Economie verte (emplois, transfert des compétences, autonomisation de la jeunesse de la S/R, etc.)
- Energie (bio carburant, la carbonisation,
- Services environnementaux
- Genre, jeunesse et Peuples Autochtones
- Gouvernance
- Réponse aux changements climatiques
- Aménagement du territoire (1.7 ; 1.10 ; 1.13

9. Axes stratégiques techniques

10. Axes stratégiques transversaux

- Genre,
- Recherche,
- communication,
- renforcement des capacités et formation,
- coopération et partenariat

11. Quelques recommandations /remarques pour la suite

- Faire figurer le concept de l'économie verte dans la vision (Groupe 1)
- Le PC dont les axes/Objectifs stratégiques sont orientés vers l'action

- Les thèmes transversaux sont aussi importants que les thèmes techniques; ils doivent être pris en compte dans les éléments du contexte et justificatifs, et transparaître dans les axes techniques

MERCI

GROUPE III

Thématique : Eléments de cahier de charges : Structure du PC révisé et propositions d'améliorations du PC

Mandat :

- Examiner les propositions du consultant sur les éléments de cahier de charges du PC révisé
- Définir la structure du PC révisé sur la base de la vision du SE/COMIFAC
- Réfléchir sur les propositions de formulation de vision et de but du PC révisé

Le groupe de travail a compris qu'on lui demande deux produits :

- 1) La proposition de la structure du PC révisé en se référant aux propositions des consultants et aux orientations du SE/COMIFAC ; et
- 2) La proposition de formulation de la vision et du but du PC révisé

Subsidiairement, il nous a été demandé de proposer le lexique des termes usuels dans le plan convergence.

Composition : 17 membres

- Keryang Emmanuel (Président)
- Ndomba Ngoye Raymond (Président a.i)
- Kamga Kamdem Sébastien Luc (Rapporteur 1)
- Wadou née Ziekine Angèle (Rapporteur 2)
- Assan GOMSÉ (Rapporteur 3)
- ManirakiLa
- Nzala Donatien
- Santiago Biyang Mba
- Jose Esi Bakale
- Yalibanda Yves
- Inzamba Jean
- Adilson da Mata
- Nsosso Dominique
- Essola Etoa Louis Roger
- André K . Toham
- Tadoum Martin
- Remy Mukongo

4. STRUCTURE DU PC REVISE

5 parties

Introduction

- Historique du PC
- Rappel contexte de révision
- Enjeux du PC
- Grands principes méthodologiques du processus de révision
- Utilisation par les parties prenantes

Vision

- Horizon 2040
- Garder la vision énoncée par les Chefs d'Etat

But

-

Priorités stratégiques

- Axes stratégiques
- Objectifs stratégiques
- Objectifs opérationnels
- Actions prioritaires
- Hypothèses et risques (les discussions sur le positionnement de cet aspect devront se poursuivre)

Cadre de mise en œuvre et Suivi – Evaluation

- Rôle et responsabilité des parties prenantes pour la mise en œuvre (Montage institutionnel)
- Moyens de mise en œuvre (Ressources humaines, financières et logistiques)
- Mécanisme de suivi-évaluation

5. FORMULATION DE LA VISION ET DU BUT DU PC REVISE

Vision :

Les Etats d'Afrique Centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leurs ressources forestières pour le bien-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial.

But :

Les pays d'Afrique Centrale gèrent de manière durable et concertée les ressources forestières de la sous-région et un réseau d'aires protégées représentatif de la diversité biologique et des écosystèmes pour le développement socio-économique des Etats et l'équilibre de la planète d'ici 2024 (10 ans).

6. LEXIQUE DES TERMES USUELS DANS LE PLAN DE CONVERGENCE

Convergence :

C'est l'ensemble des politiques, des approches et des bonnes pratiques à mettre en œuvre de façon coordonnée par les pays de l'espace COMIFAC et qui concoure à une meilleure gestion des écosystèmes forestiers.

Plan de convergence :

C'est un cadre de planification stratégique de l'ensemble des politiques, des approches et des bonnes pratiques à mettre en œuvre de façon coordonnée par les pays de l'espace COMIFAC et qui concoure une meilleure gestion des écosystèmes forestiers.

Pour les autres concepts notamment :

- *Axe stratégique ;*
- *Objectifs stratégiques*
- *Objectifs opérationnels*
- *Gestion axée sur les résultats*
- *Résultats (impacts, effets et extrants)*
- *Moyens (action/activité, ressources/inputs)*

Le groupe a estimé qu'il y a une bonne littérature qui les définit.

**Termes de références de l'atelier technique de validation des outils méthodologiques
et la structure du plan de convergence révisé**

Contexte et justification

1.1 Contexte

En mars 1999, les chefs d'Etat d'Afrique centrale se sont solennellement engagés en faveur de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers, dans la perspective de contribuer à la production des biens et services aux niveaux national, sous-régional et planétaire.

Ils ont au cours de leur premier sommet sur les forêts, mandaté les ministres en charge des forêts de la sous-région de traduire en actions concrètes les engagements pris. Ceci s'est matérialisé par la préparation de la première version du Plan de convergence approuvé par le conseil des Ministres de la COMIFAC en décembre 2000. Le Plan de convergence est donc la plateforme sous régionale contenant les grandes lignes des actions prioritaires en matière de gestion durable et concertée des ressources forestières et environnementales des pays d'Afrique Centrale.

Le Plan de convergence couvre les différents domaines de la foresterie et ses priorités portent sur les dix axes stratégiques suivants : (1) harmonisation des politiques forestières et fiscales ; (2) connaissance de la ressource ; (3) aménagement des écosystèmes et reboisement forestier ; (4) conservation de la diversité biologique ; (5) valorisation durable des ressources forestières ; (6) développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté ; (7) renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation ; (8) recherche – développement ; (9) développement des mécanismes de financement, (10) coopération et partenariats.

Réunis à Brazzaville au Congo en avril 2010, les Ministres de la CEEAC/COMIFAC ont au cours de leur session extraordinaire post Copenhague réaffirmé leur volonté d'actualiser le Plan de convergence afin d'y intégrer les thématiques prioritaires émergentes. Ils ont à cet effet instruit le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à mobiliser l'expertise et les appuis financiers nécessaires pour conduire à terme la révision dudit Plan de convergence.

1.2 Justification

En vue de mettre en œuvre cette instruction du Conseil des Ministres, le Secrétariat Exécutif a lancé en 2010, le processus de révision du Plan de convergence. Ce processus bénéficie des appuis financiers de la BAD/CEEAC à travers le programme régional PACEBCO¹, la Banque Mondiale à travers le projet MSP², le projet d'appui GIZ à la COMIFAC et l'IUCN³ à travers le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC). Compte tenu des contraintes diverses, le processus de recrutement des consultants démarré en 2010 s'est achevé en octobre 2013. Il s'agit d'un Consultant international, d'un consultant régional et de dix consultants nationaux.

Par ailleurs, une évaluation de la mise en œuvre du Plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de convergence a été effectuée sous l'égide du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Tenant compte du niveau de performance de l'atteinte de résultats dudit Plan de convergence, les conclusions de cette évaluation restituées au cours d'un atelier sous-régional tenu en octobre 2012 ont fait des propositions à prendre en compte au cours de la révision du Plan de convergence. En plus de cette évaluation, d'autres études réalisées ou en cours devront également être prises en compte dans le cadre de la révision dudit plan de Convergence. Il s'agit notamment de l'étude sur le bilan de la mise

¹ PACEBCO : Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo

² MSP : Projet de taille moyenne

³ IUCN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

en œuvre du Plan de convergence et l'étude sur la capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises de gestion durable de forêts et de mise en œuvre du Plan de convergence.

Pour conduire avec succès ce processus de révision, le Secrétariat Exécutif a mis en place un Comité ad hoc chargé de la supervision dudit processus et comprenant en plus des représentants du Secrétariat Exécutif, ceux des partenaires et la Présidence en exercice de la COMIFAC.

Conformément à leurs termes de références, une réunion du comité ad hoc de supervision du processus de révision s'est tenue à Yaoundé en Septembre 2013. Au cours de cette réunion, la méthodologie proposée par les consultants a été débattue puis consolidée, de même qu'ont été définis le calendrier de l'étude et les livrables intermédiaires attendus des consultants.

Suite à cette réunion, un atelier d'échanges sur le diagnostic de l'utilisation actuelle et potentielle du Plan de Convergence a été organisé à Kinshasa (RDC) du 17 au 18 octobre 2013. Au terme de cette réunion qui a regroupé les Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC et leurs adjoints, un diagnostic de l'utilisation du Plan de convergence a été établi, de même que la structure future du Plan de Convergence révisé a été discuté et des orientations sur les prochaines étapes pour la finalisation de ce processus de révision formulées.

Il est prévu à la deuxième étape de la mission, que les consultants préparent les livrables intermédiaires qui devront être envoyés à l'ensemble des parties prenantes. Il s'agit des livrables suivants :

- le diagnostic du Plan de convergence actuel et de son utilisation ;
- l'identification des thématiques émergentes au niveau « global », et de celles déjà identifiées aux niveaux nationaux ;
- l'identification des utilisations potentielles du PC (document de référence, outil d'alignement, référence de suivi-évaluation,...) ;
- la structure du Plan de convergence révisée.

C'est pour valider ces premiers livrables attendus que le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC organise un atelier sous-régional du 21 au 22 novembre 2013 à Douala au Cameroun. En prélude à cet atelier, une session de formation des consultants nationaux et d'échanges sur la démarche méthodologique pour les consultations nationales est prévue le 20 novembre 2013.

Les présents Termes de référence précisent les objectifs et les modalités d'organisation de cet atelier.

1. Objectifs

L'objectif général de l'atelier est de faire le point sur l'utilisation actuelle et potentielle du Plan de convergence et d'examiner la structure future du Plan de convergence révisé. De manière spécifique, il s'agit :

- de recenser les thématiques prioritaires et émergentes dans le secteur forêts et environnement de la sous-région ;
- d'examiner et valider le rapport diagnostic de l'utilisation actuelle et potentielle du Plan de convergence ;
- d'examiner et valider les propositions d'amélioration du futur Plan de convergence par les panels d'acteurs et partenaires du secteur forêts et environnement;

- d'examiner la structure du futur Plan de convergence ;
- d'examiner et valider les outils méthodologiques pour les consultations nationales et sous régionales ;
- de formuler des recommandations/lignes directrices aux consultants en vue de la finalisation du document du Plan de convergence révisé.

2. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus au terme de l'atelier.

- Le rapport diagnostic de l'utilisation actuelle et potentielle du Plan de convergence est validé ;
- Un consensus sur les attentes du futur Plan de convergence est développé sur la base des leçons apprises ;
- Les propositions sur des thématiques prioritaires/émergentes argumentées dans le secteur forêts et environnement de la sous-région recueillies ;
- La synthèse des propositions d'amélioration du Plan de convergence par les panels d'acteurs et partenaires du secteur forêts et environnement validé ;
- La structure du Plan de convergence révisé traduisant une vision harmonisée de tous les acteurs (document de référence, outil d'alignement, cadre logique, chaîne de résultats, indicateurs de performance, etc.) validée ;
- Les outils méthodologiques pour la conduite des consultations nationales et sous-régionales validés.

3. Participants

Prendront part à cet atelier sous-régional outre l'équipe du Secrétariat Exécutif et des consultants, les coordinations nationales COMIFAC, les responsables en charge de la coopération et de la programmation au sein des administrations nationales en charge des forêts et/ou de l'environnement, les représentants des organisations sous-régionales, internationales et des partenaires membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), les personnes ressources dotées d'expertises en planification stratégique.

4. Date et lieu de la réunion

Cet atelier sous-régional se déroulera du 21 au 22 novembre 2013 à Douala au Cameroun.